

Article Tableau n° 13 bis

Créé par [Décret n°2005-368 du 19 avril 2005 - art. 1 \(V\)](#)

Affections provoquées par des préparations associant pentachlorophénol  
(ou pentachlorophénates) avec du lindane

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI DE PRISE en charge	LISTE LIMITATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX susceptibles de provoquer ces maladies
Syndrome biologique caractérisé par : - neutropénie franche (moins de 1 000 polynucléaires neutrophiles par mm <sup>3</sup> ).	90 jours	Tous traitements des bois coupés, charpentes et pièces de menuiserie en place.